



Pièces à fournir pour une inscription à une Formation AFPAR

- ⇒ CV actualisé + photo d'identité
- ⇒ Lettre de motivation
- ⇒ Copie de la carte Numéro de Sécurité Sociale
- ⇒ Copie de la Carte Nationale d'Identité en cours de validation (recto/verso) ou du passeport

⇒ **Pour les demandeurs d'emploi**

- Attestation Loi de finances n°97-1269 (A imprimer depuis l'espace personnel POLE EMPLOI) de moins de 3 mois

•

⇒ **Pour les personnes ayant le statut de la qualité de travailleur handicapé**

- Notification de la reconnaissance de la qualité de Travailleur handicapé (RQTH : fiche 12.1) et de l'Orientation professionnelle

•

⇒ **Pour les étrangers**

- Titre de séjour dont la période de validité couvre la totalité de la durée totale la formation envisagée.

